



75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3^e Commission

Point 68 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec le Président du Comité des droits de l'enfant

New York, le 12 octobre 2020

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse félicite le Comité des droits de l'enfant pour son travail important afin d'assurer la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant et de ses protocoles facultatifs. Elle salue la participation accrue des enfants au Comité et la coopération avec la société civile. En outre, mon pays tient à remercier les membres du Comité pour leur engagement à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant en novembre dernier pendant des événements commémoratifs à Genève et à New York. Enfin, nous remercions le Comité pour le projet de Commentaire général sur les droits de l'enfant en relation avec l'environnement numérique.

Par ailleurs, la Suisse est très préoccupée par les impacts de la crise de la Covid-19 aussi sur les enfants. Les défis y relatifs, tels la pauvreté liée à la nouvelle précarité des parents, les lacunes dans le parcours scolaire voire un abandon de l'école, les abus sexuels et violences accrues ainsi que les problèmes psychologiques méritent une attention particulière et des solutions proposées par les Etats. Le gouvernement suisse et les cantons ont pris des mesures spéciales pour faire face à ces problèmes afin de garantir la sécurité et les droits des enfants, y compris pendant cette situation extraordinaire. Mon pays encourage tous les États à faire de même.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

La Suisse élabore actuellement ses 5ème et 6ème rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant. Elle souhaite par exemple mieux protéger les mineurs des contenus médiatiques inappropriés et le Parlement suisse a voté en faveur d'un Office de l'ombudsman des droits de l'enfant. Ce dernier offrira notamment des informations et des conseils juridiques, et jouera le rôle d'intermédiaire entre l'enfant et les organismes publics tout en formulant des recommandations.

Monsieur le Président du Comité,

Quelles mesures peuvent être prises pour garantir les droits des enfants, même pendant la situation actuelle de pandémie?

Je vous remercie.